



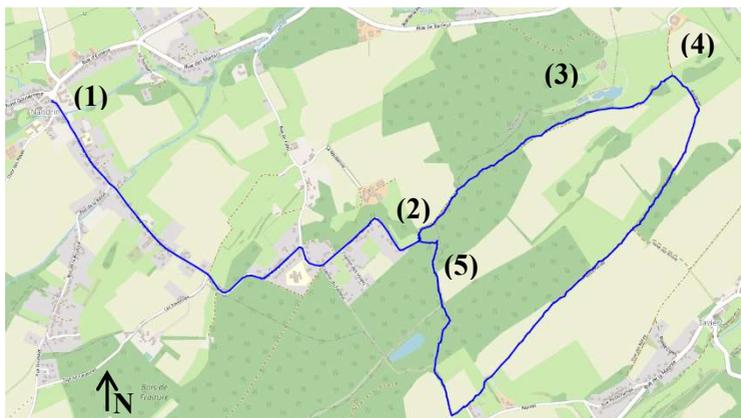
Balade de Favence



Patrimoine du Pays de Nandrin

Cette balade peut être entreprise soit au départ de la place du village (Ovide Musin), elle compte alors ± 11 km, soit du hameau de Favence ; de là, elle comporte ± 5 km en boucle. Il faut alors s'y rendre en voiture. Départ : N 50°30'0.2" E 5°26'53.8"

Départ de la Place Ovide Musin (Nandrin) (1), devant la ferme. À pied (ou en voiture jusqu'au hameau de Favence).
De la Place Ovide Musin à Nandrin jusqu'à Favence : environ 2,8 km
Ensuite boucle de 5,3 km.



La place de Nandrin présente quelques édifices dignes d'intérêt.

Citons d'abord **l'église Saint-Martin** dont la tour est la construction la plus ancienne du village. Elle daterait en effet du XI^e siècle. C'est la seule partie qui subsiste de l'édifice initial. À noter, sur sa façade, la trace de l'entrée originelle et, encastrées dans les murs extérieurs (et aussi intérieurs) de la tour, les pierres tombales d'anciens curés de la paroisse. Le reste de l'église actuelle a été construit en 1936.

- Devant vous, à gauche de l'église, se dresse **la nouvelle maison communale** construite en 2018.

- À gauche de la maison communale se trouve la maison natale d'**Ovide Musin**, violoniste né à Nandrin qui fit le principal de sa carrière aux États-Unis. Ce bâtiment fut jadis « l'hôtel de Nandrin », puis magasin de la coopérative. Il abrite maintenant des services communaux. Le buste d'Ovide Musin, situé à l'origine en face de sa maison, a été déplacé dans le hall de la maison communale.

- **La tour de Nandrin (1)**, au pied de la rue de la Rolée, fut érigée au XIII^e siècle. Elle abritait l'avouerie de Nandrin, servit de donjon à un ensemble fortifié qui comprenait un château aujourd'hui disparu, mais que l'on connaît grâce au dessin de Remacle Leloup.

La tour a une hauteur de 22 mètres, ses murailles ont une épaisseur de 1,85 m à la base et 0,90 m au sommet. Ce monument emblématique de la commune est classé. Il a été restauré dans les années 70 et sert d'habitation privée.

- **La ferme** faisait partie du **château de Nandrin**.

Regardez, au-dessus de son imposant portail, le blason affichant la date de 1697 qui correspond aux restaurations entreprises par le propriétaire de l'époque, André de Soumagne. Le blason présente les armes de la famille Soumagne-Rougrave.

Mentionnons encore **l'ancienne Justice de Paix**, bâtiment en brique, située juste en face de la ferme. Il est aussi dénommé "l'ancien tribunal".

Remarquez aussi **la pompe publique** qui trône au milieu du rond-point. Elle alimentait au siècle passé les villageois en eau potable ; ils venaient s'en procurer à l'aide de seaux qu'ils transportaient au moyen d'une gorge (hârkê / hârkê, en wallon).



(1)

Départ en voiture pour se rendre au hameau de Favence

- Empruntez la rue Roléee, elle débute devant la Tour de Nandrin.
- Suivre cette route tout le long, au-delà du rond-point, après un km, vous passez au-dessus du ruisseau de Chawetay et montez vers le hameau de Favence où se trouve le « home » qui prend en charge les personnes handicapées.
- Restez sur cette route, sur le plateau, jusqu'à l'embranchement constitué par la rue Faftu qui descend sur votre gauche ; vous tournez à droite et suivez cette route jusqu'au bout.

Après les habitations, elle comporte de nombreux nids-de-poule ! Garez votre voiture au bout de cette route.

Départ de la balade à Favence : (2)

Durée 1 h 30 Longueur : 5,3 km à pied

Situation : N 50°30'0.2" E 5°26'53.8" Altitude : 240 m

- Garez votre voiture au bout de la rue de Favence. Vous êtes alors sur le territoire d'**Anthisnes**.
- À votre gauche s'élève **un beau châtaignier**. Vous pouvez entamer votre balade ici.
- Restez sur le plateau (ne pas emprunter le chemin qui descend sur votre droite), empruntez le chemin, devant le châtaignier, il est balisé par un rectangle jaune. Il longe une prairie située à gauche. À votre droite, admirez les troncs tortueux des charmes.
- 500 m plus loin, le chemin s'engouffre dans la forêt. Suivez ce chemin, il traverse la forêt ; à la sortie, le chemin est fortement buriné par les eaux de ruissellement. À votre droite, admirez un beau panorama champêtre.
- Une centaine de mètres plus bas, vous découvrez un étang et sur les hauteurs **le château de Bagnée**, construction du XIX^e siècle **(3)**.



- Vous atteignez alors un embranchement. Le chemin à votre gauche conduit à un très **petit hameau (4)** fort ancien datant du XVI^e siècle. Au Moyen Âge, la seigneurie de Baugnée dépendait du Duché de Limbourg. Elle constituait une des nombreuses enclaves dans la principauté de Liège. La première mention de la seigneurie dont on dispose date du XIV^e siècle. Le hameau faisait partie de la commune de Tavier jusqu'aux fusions de communes en 1977, quand Tavier a fusionné avec Anthisnes.



- Tournez à droite et suivez ce chemin jusqu'au plateau où vous atteindrez **le hameau de Houchenée** après une montée de plus ou moins un kilomètre. Vous arrivez sur un replat, où se trouvent deux trois maisons et d'où vous pouvez apercevoir, sur votre gauche, la ferme dénommée « **Rapion** ». Elle est située un peu en contrebas, à gauche, sur la route qui mène à Tavier. Cette ferme est construite en pierre calcaire et en grès. Son origine remonterait au XVII^e siècle.
- Arrivé au hameau de Houchenée, il vous faut prendre un chemin à droite. Il est balisé. C'est le chemin de « Tchernâ ». Vous laissez le hameau sur votre gauche.

- Avant de tourner à droite, **si vous le désirez**, vous pouvez rester sur la route, droit devant vous, et après avoir parcouru deux cents mètres, vous apercevrez **le château de Houchenée**, en contrebas, à gauche.
- Il ne peut être visité, mais on l'aperçoit bien de la route. Il date des XVI^e et XVIII^e siècles. Le corps principal est flanqué de deux grosses tours, elles-mêmes joutées par deux plus petites tours. À l'origine, le château était entouré entièrement de douves.



- Il vous faudra rebrousser chemin pour emprunter le **chemin de Tchernâ (5)**. Selon certains, le chemin de Tchernâ serait **une ancienne voie romaine**. Ses grosses pierres et surtout ses bordures sont encore bien visibles dans la descente et dans la partie montante qui vous ramènera à **votre point de départ**, près du châtaignier.



Patrimoine du Pays de Nandrin asbl
<http://www.ppna.be> info@ppna.be